

Département de l'Ain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Belley

Liberté, Egalité, Fraternité

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :
Compte administratif 2015

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1^{er} avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plain de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

La Présidente présente le compte administratif 2015.

Celui-ci présente les résultats suivants (détaillés en annexe) :

pour la section de fonctionnement, un résultat de clôture 2015 excédentaire de 108 808,27 €,
pour la section d'investissement, un résultat de clôture 2015 excédentaire de 79 992,81 €.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, considérant que l'ordonnateur a bien enregistré toutes les opérations de l'exercice 2015,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE sous la Présidence de Monsieur Jacques BERTHOU, le compte administratif 2015,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président à signer ledit document

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
Syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

	Prévisions	Réalizations	Crédit disponible
Dépenses de fonctionnement	269 349,00	161 297,32	108 051,68
Chapitre 011	80 900,00	32 442,06	48 457,94
60632 Fournitures petits équipements	200,00	0,00	200,00
6064 Fournitures administratives	1 500,00	685,91	814,09
6068 Autres matières et fournitures	200,00	19,43	180,57
6132 Locations immobilières	6 000,00	2 290,00	3 710,00
6135 Locations mobilières	7 000,00	6 760,26	239,74
61558 Autres biens mobiliers	300,00	65,00	235,00
6156 Maintenance	2 500,00	4 056,79	-1 556,79
616 Assurance	1 500,00	1 282,54	217,46
617 Etudes et recherches	16 000,00	1 000,00	15 000,00
6182 Documentations générales et techniques	2 000,00	1 932,67	67,33
6184 Versement à des organismes de formation	400,00	0,00	400,00
6185 Frais de colloques et séminaires	1 200,00	400,00	800,00
6188 Autres frais divers	100,00	0,00	100,00
6225 Indemnités aux comptables	300,00	219,43	80,57
6226 Honoraires	12 200,00	600,00	11 600,00
6231 Annonces et insertions	1 500,00	0,00	1 500,00
6236 Catalogues et imprimés	6 000,00	4 357,62	1 642,38
6251 Voyages et déplacements	6 000,00	2 636,87	3 363,13
6257 Réceptions	10 000,00	3 024,87	6 975,13
6261 Frais d'affranchissement	2 000,00	1 346,50	653,50
6262 Frais de télécommunications	4 000,00	1 764,17	2 235,83
Chapitre 012	136 350,00	94 839,88	41 510,12
6332 FNAL	80,00	55,85	24,15
6336 CGFPT/CNFPT	1 700,00	1 319,67	380,33
64111 Rémunération principale pers. titulaire	30 000,00	20 768,00	9 232,00
64131 Rémunérations pers. non titulaire	70 000,00	44 802,60	25 197,40
64138 Autres indemnités pers. non titulaire	1 000,00	0,00	1 000,00
6451 URSSAF	20 000,00	16 097,70	3 902,30
6453 IRCANTEC	8 000,00	7 632,53	367,47
6454 POLE EMPLOI	3 500,00	2 462,45	1 037,55
6455 Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	1 701,08	298,92
6475 Médecine du travail	70,00	0,00	70,00
Chapitre 65	21 600,00	17 588,38	4 011,62
6531 Indemnités du Président	8 900,00	8 082,91	817,09
6532 Frais de missions	200,00	0,00	200,00
6533 Cotisations de retraite	500,00	320,16	179,84
6554 Contributions aux organismes regroupement	12 000,00	9 185,31	2 814,69
Chapitre 67	0,00	0,00	0,00
6718 Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	16 427,00	16 427,00	0,00
6811 Dotations amortissements et provisions	16 427,00	16 427,00	0,00

022	14 072,00	0,00	
022 Dépenses imprévues	14 072,00	0,00	
023	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement	269 349,00	186 103,21	
6479 Remboursements sur autres charges sociales		202,77	
Chapitre 74	167 596,00	166 958,14	
7472 Régions	19 780,00	15 369,14	
74748 Communes			
74751 Groupements de collectivités	11 342,00		
74758 Autres groupements	136 474,00	151 589,00	
Chapitre 75	0,00	00,00	
758 Produits divers de gestion courante	0,00	00,00	
Chapitre 77	17 751,00	18 942,30	
777 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	17 751,00	17 751,00	
7788 Produits exceptionnels divers	0,00	1 191,30	
Résultat	84 002,00		
Report résultat 2014 excédentaire	84 002,00		

PRESENTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - Fonction 820

Résultat de l'exercice 2015			
FONCTIONNEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	186 103,21	non repris
	Dépenses	161 297,32	non repris
Résultat de l'exercice	excédentaire	<u>24 805,89</u>	
Résultat de clôture de l'exercice 2015			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	84 002,38	24 805,89	108 808,27

	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	175 354,00	98 363,04	76 990,96
Chapitre 13	17 751,00	17 751,00	
13911 Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	17 751,00	17 751,00	
Chapitre 20	134 307,00	80 100,00	54 207,00
202 Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	131 952,00	80 100,00	51 852,00
205 Logiciels	2 355,00	0,00	2 355,00
Chapitre 21	12 350,00	512,04	11 837,96
2183 Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	10 000,00
2184 Mobilier	2 350,00	512,04	1 837,96
Chapitre 020	10 946,00		
020 Dépenses imprévues	10 946,00		
Recettes d'investissement	175 354,00	56 971,00	
Chapitre 10	10 543,00	10 544,00	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	
10222 FCTVA	10 543,00	10 544,00	
Chapitre 13	27 000,00	30 000,00	
1311 Subvention d'équipement transférable	0,00	0,00	
1313 Subvention d'équipement transférable	27 000,00	30 000,00	
Chapitre 28	16 427,00	16 427,00	
280 Amortissements des immobilisations incorporelles			
2802 Amortissements des frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	14 375,00	14 375,00	
28051 Amortissements des concessions et droits similaires	900	900,00	
281 Amortissements des immobilisations corporelles			
28183 Amortissement de bureau et matériel informatique	802	802,00	
28184 Amortissements du mobilier	350	350,00	
021	0,00		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat	121 384,00		
Report solde d'exécution 2014	121 384,00		

PRESENTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT - Fonction 820			
Solde d'exécution de l'exercice 2015			
INVESTISSEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	56 971,00	non repris
	Dépenses	98 363,04	non repris
Résultat de l'exercice	Déficitaire	-41 392,04	
Résultat de clôture de l'exercice 2015			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	121 384,85	-41 392,04	79 992,81

Conclusion : Report en R002 de 108 808,27 € et Report en R001 de 79 992,81 €

Annexe à la délibération n° 1 :

COMPTE ADMINISTRATIF

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dép/déficits	Rec/excédents	Dép/déficits	Rec/excédents	Dép/déficits	Rec/excédents
Résultat reporté 2014		121 384,85		84 002,38		205 387,23
Opérations exercice 2015	98 363,04	56 971,00	161 297,32	186 103,21	259 660,36	243 074,21
TOTAUX	98 363,04	178 355,85	161 297 ,32	270 105,59	259 660,36	448 461,44
Résultats clôture 2015		79 992,81		108 808,27		188 801,08
RAR						
TOTAUX CUMULES		79 992,81		108 808,27		188 801,08
Résultats définitifs		79 992,81		108 808,27		188 801,08

(Excédent d'investissement)

(Excédent de fonctionnement)

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :

Compte de gestion 2015

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1^{er} avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

Mme la Présidente soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Le compte de gestion de l'exercice 2015, arrêté par le comptable public, faisant apparaître des mouvements budgétaires strictement identiques à ceux enregistrés dans la comptabilité de l'ordonnateur, il est demandé au comité syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du compte de gestion et des résultats de l'exercice 2015

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion 2015 dressé par la perception de Lagnieu,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à signer ledit document

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :

Affectation des résultats de
l'exercice 2015

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1er avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

Mme la Présidente soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, ce jour,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un résultat d'exercice à la section de fonctionnement excédentaire de 24 805,89 €
- Un résultat d'exercice à la section d'investissement déficitaire de - 41 392,04 €

A ces résultats d'exercice 2015 sont reportés les résultats de clôture 2014 qui sont, pour mémoire :

- A la section de fonctionnement, un excédent de 84 002,38 €
- A la section d'investissement, un excédent de 121 384,85 €

Les résultats de clôture 2015 s'élèvent donc à :

- pour la section de fonctionnement, 108 808,27 €
- pour la section d'investissement, 79 992,81 €

Entendu l'exposé suivant, il est demandé au comité syndical de bien vouloir affecter les résultats de la manière suivante :

- **108 808,27 € en excédent de fonctionnement (R002) reporté pour la totalité,**
- **79 992,81 € en excédent d'investissement (R001) reporté pour la totalité.**

Le comité syndical,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 108 808,27 € et un excédent d'investissement de 79 992,81 €,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante :

- **108 808,27 € en excédent de fonctionnement (R002) reporté pour la totalité,**
- **79 992,81 € en excédent d'investissement (R001) reporté pour la totalité**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

Objet de délibération :
Budget primitif 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
Séance du 11 avril 2016

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1er avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

La Présidente expose qu'afin de permettre un fonctionnement efficace du syndicat, il s'avère nécessaire d'établir le budget primitif 2016.

Il s'élève en recettes et dépenses à la somme de 280 868 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 152 692 € pour la section d'investissement telles que détaillées en annexe.

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le budget primitif 2016 s'équilibrant en recettes et dépenses à la somme de 280 868 € en fonctionnement et 152 692 € en investissement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

FONCTIONNEMENT

COMPTE	LIBELLES	REALISATIONS AU 31/12/2013	REALISATIONS AU 31/12/2014	MEMOIRE VOTE BP 2015 avec reprise des résultats	REALISATIONS AU 31/12/2015	PROPOSITIONS BP 2016 avec reprise des résultats
	023 Virement à la section d'investissement		0,00	,00		
60632	Fournitures de petits équipements	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 020,34	506,96	1 500,00	685,91	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	47,67	200,00	19,43	200,00
6132	Locations immobilières	5 488,20	4 000,00	6 000,00	2 290,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	8 659,81	6 271,60	7 000,00	6 760,26	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	90,00	300,00	65,00	300,00
6156	Maintenance	3 668,21	1 399,99	2 500,00	4 056,79	6 000,00
616	Assurances	1 255,87	1 272,75	1 500,00	1 282,54	1 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 000,00	16 000,00	1 000,00	13 000,00
6182	Documentations générales et techniques	1 142,10	636,69	2 000,00	1 932,67	2 000,00
6184	Versement à des organismes de formation	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
6185	Frais de colloques et séminaires	400,00	0,00	1 200,00	400,00	1 200,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6225	Indemnités au comptable	208,46	0,00	300,00	219,43	300,00
6226	Honoraires divers	717,60	3 450,00	12 200,00	600,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	962,78	0,00	1 500,00	0,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 397,70	4 533,52	6 000,00	4 357,62	10 000,00
6237	Publications	322,92	1 073,58	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 691,61	3 797,72	6 000,00	2 636,87	4 000,00
6257	Réceptions	2 464,30	6 886,13	10 000,00	3 024,87	5 000,00
6261	Affranchissement	608,50	1 188,50	2 000,00	1 346,50	2 500,00
6262	Télécommunications	2 129,91	2 598,95	4 000,00	1 764,17	4 000,00
	TOTAL chapitre 011 - Charges générales	36 138,31	38 754,06	80 900,00	32 442,06	89 700,00
6332	FNAL	54,09	56,25	80,00	55,85	80,00
6336	CGFPT et CNFPT	1 307,78	1 346,73	1 700,00	1 319,67	1 700,00
641	Rémunérations du personnel – (Titulaire et Non titulaire)	64 505,83	65 510,49	100 000,00	65 570,60	90 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6451	URSSAF	15 856,74	16 014,73	20 000,00	16 097,70	20 000,00
6453	Retraite	7 229,57	7 586,20	8 000,00	7 632,53	8 000,00
6454	POLE EMPLOI	2 429,22	2 461,44	3 500,00	2 462,45	3 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 741,10	1 935,74	2 000,00	1 701,08	2 000,00
6475	Médecine du travail	50,00	50,00	70,00	0,00	70,00
6478	Autres charges sociales diverses					800,00
	TOTAL chapitre 012 - Personnel	93 174,33	94 961,58	136 350,00	94 839,88	127 150,00
6531	Indemnités au Président	8 083,44	8 034,00	8 900,00	8 082,91	8 900,00
6532	Frais de missions	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	297,48	289,14	500,00	320,16	500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00			0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement Interscot	8 774,00	8 800,00	12 000,00	9 185,31	12 000,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics		0,00			0,00
	TOTAL chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	17 154,92	17 123,14	21 600,00	17 588,38	21 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements	5 446,05	11 538,29	16 427,00	16 427,00	24 600,00
	TOTAL chapitre 68 - Dotations aux amortissements	5 446,05	11 538,29	16 427,00	16 427,00	24 600,00
22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	14 072,00	0,00	17 818,00
	TOTAL chapitre 022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	14 072,00	0,00	17 818,00
	DEPENSES	133 835,39	162 377,07	269 349,00	161 297,32	280 868,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales				202,77	
	TOTAL chapitre 64 – Charges de personnel				202,77	
7472	Région Auvergne Rhône-Alpes (subvention postes)	15 297,00	11 062,10	19 780,00	15 369,14	7 280,00
74751	Reversement 4CC (50% assistante CDRA)	21 971,00	22 116,00	11 342,00		5 671,00
74758	Contributions volontaires (Communautés de communes)	136 976,01	138 825,01	136 474,00	151 589,00	138 358,00
	TOTAL chapitre 74 – Dotations et participations	174 244,01	172 003,11	167 596,00	166 958,14	151 309,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)					
777	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	3 500,00	11 951,00	17 751,00	17 751,00	20 751,00
7788	Produits exceptionnels divers		952,09		1 191,30	
	TOTAL chapitre 77 – Produits exceptionnels	3 500,00	12 903,09	17 751,00	18 942,30	20 751,00
002	Résultats antérieurs (sans virgule)			84 002		108 808,00
	RECETTES	189 989,23	184 906,20	269 349,00	186 103,21	280 868,00

INVESTISSEMENT

COMPTES	LIBELLES	REALISATIONS AU 31/12/13	REALISATIONS AU 31/12/14	MEMOIRE VOTE BP 2015	REALISATIONS AU 31/12/15	PROPOSITIONS BP 2016 avec reprise des résultats
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	3 500,00	11 951,00	17 751,00	17 751,00	20 751,00
	TOTAL chapitre 13 – Subventions d'investissement	3 500,00	11 951,00	17 751,00	17 751,00	20 751,00
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	67 095,60	36 180,00	131 952,00	80 100,00	80 000,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion					38 000,00
205	Logiciels	0,00	1 800,00	2 355,00	0,00	2 000,00
	TOTAL chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	67 095,60	37 980,00	134 307,00	80 100,00	120 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 007,00	1 842,58	10 000,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 350,00	512,04	2 000,00
2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	TOTAL chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 007,00	1 842,58	12 350,00	512,04	5 000,00
	<i>Dépenses imprévues</i>			10 946,00		6 941,00
	<i>Déficit investissement D001 (sans virgule)</i>	0,00				
	DEPENSES	71 602,60	51 773,58	175 354,00	98 363,04	152 692,00
10222	FCTVA	361,00	6 576,00	10 543,00	10 544,00	6 100,00
1068	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	50 000,00	26 400,00			
	TOTAL chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	50 361,00	32 976,00	10 543,00	10 544,00	6 100,00
1313	Subvention d'équipement transférable versée par le CG 01	9 514,00	18 000,00	27 000,00	30 000,00	42 000,00
1311	Subvention d'équipement transférable versée par l'Etat	75 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL chapitre 13 – Subventions d'investissement	84 514,00	58 000,00	27 000,00	30 000,00	42 000,00
	Amortissements	5 446,05	11 538,29	16 427,00	16 427,00	24 600,00
	TOTAL chapitre 28 – Amortissements des immobilisations	5 446,05	11 538,29	16 427,00	16 427,00	24 600,00
	<i>Excédent investissement R001 (sans virgule)</i>			121 384,00		79 992,00
	021 virement de la section de fonctionnement					
	RECETTES	140 321,05	102 514,29	175 354,00	56 971,00	152 692,00

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :

Contributions des communautés de communes

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1er avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

La Présidente rappelle que conformément à l'article 7 des statuts, « la contribution financière des communautés de communes :

- **communauté de communes de la Plaine de l'Ain,**
- **communauté de communes de la Côtière à Montluel,**
- **communauté de communes de Miribel et du Plateau,**
- **communauté de communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon,**
- **communauté de communes de la Vallée de l'Albarine,**
- **communauté de communes Rhône-Chartreuse de Portes.**

est fixée pour moitié en fonction du dernier chiffre de population légale connu et pour moitié en fonction du potentiel fiscal. »

Le montant global des contributions pour le budget primitif 2016 est de 138 358 euros.

La répartition est celle indiquée dans le tableau annexé à la présente délibération (données transmises par la Préfecture de l'Ain : données DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et recensement rénové de la population légale millésimée 2012 (entré en vigueur le 1er janvier 2015). Cette répartition sera modifiée par les données transmises par la préfecture, courant avril-mai 2016 (comme cela est précisé à l'annexe jointe).

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le montant global des contributions arrêté à la somme de 138 358 €,

APPROUVE la répartition indiquée dans le tableau annexé à la présente délibération,

DIT que les communautés de communes doivent inscrire leurs contributions à leur budget,

AUTORISE la Présidente à procéder au recouvrement

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain

CONTRIBUTIONS EN EUROS

Population totale	138 358,00
Contribution / habitant	1,00
Contribution totale	138 358,00
1/2 en fonction de la population	69 179,00
1/2 en fonction du potentiel fiscal	69 179,00

Tableau des contributions - Exercice 2015 (chiffres issus du recensement rénové 2012, entré en vigueur au 01.01.2015 et potentiel fiscal de 2015)

COMMUNES	CONTRIBUTIONS EN EUROS	POPULATIONS ET POTENTIELS FISCAUX			CONTRIBUTIONS EN EUROS		
		Populations	Potentiel fiscal par habitant	Potentiel fiscal	Fonction de la population	Fonction du potentiel fiscal	Contributions
C. C. Rhône Chartreuse de Portes	4 015,92	5 041	664,7203	3 350 855	2 520,50	1 495,42	4 015,92
C.C. Plaine de l'Ain	70 090,63	66 502	1 241,2872	82 548 081	33 251,00	36 839,63	70 090,63
C.C. Côtière à Montluel	22 514,92	24 243	960,6468	23 288 961	12 121,50	10 393,42	22 514,92
C.C. Miribel et Plateau	26 061,79	23 142	1 403,0818	32 470 119	11 571,00	14 490,79	26 061,79
C.C. Rives Ain-Pays du Cerdon	11 428,22	13 886	723,7666	10 050 223	6 943,00	4 485,22	11 428,22
C.C. de la Vallée de l'Albarine	4 246,52	5 544	595,9613	3 304 010	2 772,00	1 474,52	4 246,52
	138 358,00	138 358		155 012 250	69 179,00	69 179,00	138 358,00

*** SOUS RESERVES DE MODIFICATIONS EN FONCTION DU POTENTIEL FISCAL 2016 NON CONNU A CE JOUR ET TRANSMIS COURANT AVRIL-MAI 2016 PAR LA PREFECTURE DE L'AIN**

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :

Recherche d'un partenaire pour la mise en œuvre de l'action sociale

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1er avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

Madame la Présidente invite le comité syndical à se prononcer sur la mise en œuvre de l'action sociale pour le personnel de l'établissement public.

* Les articles 70 et 71 de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale consacrent le droit à l'Action Sociale pour tous les agents territoriaux.

L'article 70 prévoit que : « l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale ou le conseil d'administration d'un établissement public local détermine le type des actions et le montant des dépenses qu'il entend engager pour la réalisation des prestations d'action sociale, ainsi que les modalités de mise en œuvre ».

L'article 71 prévoit que ces dépenses afférentes aux prestations sociales ont un caractère obligatoire pour les communes, les conseils généraux et conseils régionaux.

Les prestations sociales figurent donc désormais dans la liste des dépenses obligatoires juste en dessous de la rémunération des agents.

Depuis le 21 février 2007 (date de publication de la loi au JO), les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont dans l'obligation d'offrir à leurs personnels des prestations d'action sociale. Elles en déterminent librement le périmètre et le mode de gestion, ainsi que le montant des dépenses afférentes.

Le cadre législatif et réglementaire de l'action sociale étant ainsi posé, la Présidente invite les membres du comité syndical à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour les agents du syndicat mixte BUCOPA.

Après avoir étudié les différentes possibilités, la Présidente fait part aux membres du comité syndical de l'existence de comités nationaux d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS, FNASS, etc.). Ces derniers proposent à leurs bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction ...) qu'ils font évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Après en avoir délibéré et afin de satisfaire aux obligations légales fixées par les articles ci-avant, et de se doter d'un nouvel outil renforçant la reconnaissance des salariés et l'attractivité de la collectivité,

**Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

Décide de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant à l'un des comités précités à compter du 1^{er} mai 2016

Donne pouvoir à la Présidente pour fixer son choix sur l'un de ces organismes et l'autorise en conséquence à signer la convention d'adhésion correspondante

Décide de verser à l'organisme précité une cotisation ne dépassant pas 1 % de la masse salariale et d'inscrire cette somme au budget.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 11 avril 2016

Objet de délibération :

Signature d'une convention de partenariat avec le CAUE pour une mission d'accompagnement dans la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère et architecturale définis dans le SCoT en cours d'élaboration

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 49 délégués sur 84, convoqués le 1er avril 2016

Sont excusés :

- Messieurs CABASSUT, DELMAS, DULOT, MANIGAND et LONGATTE (CC Plaine de l'Ain)
- Messieurs GADIOLET, BRUNET et MERCANTI (CC de Miribel et du Plateau)
- Madame GOY-CHAVENT, Messieurs BATAILLY et DULAURIER (CC Rives de l'Ain – Pays du Cerdon)
- Messieurs MEANT, BOUVIER, DROGUE et GUILLET (CC de la Côtière à Montluel)
- Mesdames RIGHETTI et GAILLARD (CC Rhône Chartreuse de Portes)

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C de Miribel et du Plateau)

Madame la présidente rappelle que le SCoT en cours d'élaboration intègre conformément à la loi ALUR, l'obligation de formuler des « objectifs de qualité paysagère » et de prendre ainsi en compte les préoccupations paysagères dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans toutes les politiques pouvant avoir un effet sur les paysages.

Pour mener à bien ces objectifs, elle propose qu'une convention soit signée avec le CAUE pour nous accompagner dans ce travail qui comprendra :

- L'organisation d'une RandoSCoT sur le territoire dont l'objectif sera d'initier un mouvement collectif de sensibilisation des élus à la problématique de la prise en compte de la dimension paysagère et architecturale dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.
- La déclinaison de ces orientations est prévue sous la forme de la réalisation d'une charte architecturale et paysagère qui contiendrait :
 - une définition des objectifs de qualité paysagère identifiés sur le territoire du SCoT
 - un état des lieux et des paysages du territoire.
 - Des cahiers de recommandations paysagères et architecturales pour traiter une thématique (par exemple, qualité paysagère des lieux d'activités économiques), ou bien une entité géographique ou paysagère ou bien l'échelle d'une intercommunalité pour les secteurs ruraux, d'une agglomération (2 à 5 communes) ou d'une ville. Ces cahiers auront vocation à être déclinés dans les documents d'urbanisme locaux.

Elle fait alors lecture du projet de convention qui a été transmis aux membres du comité syndical.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Décide de donner pouvoir à la présidente pour la signature de la convention avec le CAUE

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

La Présidente, Jacqueline SELIGNAN